

Előszó

A nemzetközi kapcsolatok szaknyelvi vizsga közép- és felsőfokára (B2–C1+) felkészítő könyv hat egységből áll, melyek közül az első a nyelvvizsgán szereplő témákat tárgyalja 14 fejezetben. E fejezetek a következőképpen épülnek fel:

- 1) a témát ismertető, bevezető szöveg;
- 2) a beszélt és az írott nyelv aktív használatára irányuló gyakorlatok;
- 3) egy-egy komplett írásbeli és szóbeli feladatsor (fejezetenként felváltva B2, illetve C1 szintűek).

A második egység tartalmazza a gyakorlatok és az írásbeli vizsga szövegértési feladatának megoldását, míg a harmadikban a szóbeli közvetítési feladatok szövegei szerepelnek. A negyedik egységben található függelék néhány fontos rövidítést, valamint az írás- és szóbeli kommunikáció során előforduló beszédaktusoknál (véleménykifejtés, cáfolat stb.) használt fordulatokat tartalmazza (korántsem a teljesség igényével). Végül az utolsó két egységben egy francia–magyar, és egy magyar–francia szöveget találhatók a fejezetekben és a gyakorlatokban előforduló legfontosabb kifejezésekkel.

A témát ismertető bevezető szöveg (1. rész) a címben megadott kérdéskörrel ad áttekintést, ebben az idevágó fontosabb szakkifejezések sötét színnel vannak kiemelve. Az ezt követő beszélt és írott nyelvi gyakorlatok (2. rész) nehézségi foka változó (B2, B2+, C1 és C1+), szókincsük pedig nagyrészt az adott fejezet témájához igazodik. Célja a magyar anyanyelvűek számára problematikus szerkezetek és nyelvi jelenségek megismertetése, ill. elsajátíttatása. Ezeknek a szerkezeteknek és nyelvi jelenségeknek a többsége az írott és beszélt hivatalos nyelvben egyaránt használatos. Nehézségi fokokra a margón feltüntetett KER jelölés utal (B2, B2+ stb.). Célszerű mindegyiket elvégezni, vagy legalábbis megpróbálni, még akkor is, ha több olyan típusút is talál közöttük a könyv használója, amelyek teljesen újszerűnek hatnak, vagy amelyet első látásra úgy ítél meg, hogy az a jelenlegi tudásszintjét meghaladja.

A mondatfordítások esetében – bár a megoldókulcs egy fordítási változatot tartalmaz – több lehetséges és helyes megoldás is létezik, így a felhasználó által adott változat is lehet helyes, függetlenül attól, hogy az megtalálható-e a megoldások között. Nem kizárólag a kész nyelvtani és lexikai szerkezetek elsajátítása a cél, még akkor sem, ha az alaktan és a mondatban szabályainak helyes alkalmazása elengedhetetlen a megfelelő szakmai kommunikációhoz. Ezek ismerete alapvető fontosságú, sőt nélkülözhetetlen, hiszen – szinte minden más szakma „zsargonjával”, szaknyelvével ellentétben – a nemzetközi kapcsolatok multidiszciplináris szókincse és a diplomácia szaknyelve nem egyszerűen az információközvetítés eszköze, hanem maga a munkaeszköz. A nyelvi kifejezés minősége, annak árnyaltsága, pontossága, a szakszerű, terminológiai szempontból adekvát nyelvhasználat – például egy tárgyalás során – kihat a nyelvhasználó munkájának eredményességére is. Fontos tehát a nyelv alapvető szabályainak, fordulatainak rutinszerű alkalmazása – persze a különböző szintek esetében eltér, hogy mit nevezhetünk „alapvetőnek”.

Külön ki kell emelni az írásbeli és szóbeli közvetítés súlyát és szerepét, ami a nyelvvizsga feladatainak összetételében is megjelenik: a jelen könyvben tárgyalt szaknyelv valóban professzionális ismerete a C1-es szinten kezdődik. Minden tudományág, minden diszciplína szókincse, mondatszerkesztési sajátosságai és nyelvhasználati szokásai a tudomány fejlődését és a társadalmi szokások alakulását követve folyamatosan változnak. Ugyanez vonatkozik a nemzetközi kapcsolatok szaknyelvére, amelynek naprakész ismerete éppen ezért az említett változások állandó nyomán követését igényli – szerencsénkre az elektronikus média, az internet szinte kimeríthetetlen lehetőségeket nyújt ehhez, érdemes hát élni vele.

Eredményes munkát és sikeres vizsgát kívánunk,

a Szerző és a Kiadó

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES	9
1 Organisations internationales	10
2 L'Union européenne	22
3 Le rôle des grandes puissances internationales	34
4 Les relations extérieures de la France	46
5 La place de la Hongrie dans la politique internationale	58
6 Pays émergents, pays en développement	70
7 Les aspects internationaux de la protection de l'environnement	82
8 Démographie, migration	94
9 Droits de l'homme, droits des minorités	106
10 Terrorisme international, foyers de crise	118
11 Conflits internationaux, politique de sécurité et de défense	130
12 Communication internationale et interculturelle	142
13 Évolution des rapports de force dans le monde	154
14 Le rôle de la diplomatie internationale	166
APPENDICE	179
Tourmures utilisées dans les actes de parole	180
Abréviations	181
Corrigé des exercices	183
Textes des exercices de médiation	201
Vocabulaire Français-Hongrois	208
Vocabulaire Hongrois-Français	221

4 LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA FRANCE

Introduction

Cinquième puissance dans le monde, la France déploie une activité diplomatique aussi bien au sein de l'Union européenne que sur les autres continents et dans différentes organisations internationales. Elle entretient en outre des relations étroites avec les pays ultramarins.

La construction européenne prend une place prépondérante dans la politique étrangère française dès 1945. Le rapprochement entre la France et l'Allemagne, dont Jean Monnet, Robert Schuman et Konrad Adenauer sont les principaux artisans, aboutit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, autour de laquelle va se construire le projet européen.

La France s'implique également beaucoup dans la création de l'Union européenne avec le traité de Maastricht ratifié par référendum en 1992, qui aboutit au lancement de l'euro. Avec 21,337 milliards d'euros prévus en 2020, la France est l'un des plus grands pays contributeurs au budget de l'Union, derrière l'Allemagne. Elle détient 79 sièges sur les 705 du Parlement européen, et 14,98% sur les 65% nécessaires à l'obtention d'une majorité qualifiée au Conseil de l'UE.

Après le vote par le grand Royaume-Uni de la sortie de l'Union européenne, la France tente de redonner un nouveau souffle à l'Union européenne, notamment au sein du couple franco-allemand. Élu en 2017, le président Emmanuel Macron s'est déclaré favorable à une intégration européenne renforcée ainsi qu'à un approfondissement de la zone euro.

Après plusieurs décennies de coopération marquée parfois par des discordes et des rivalités, un rapprochement des politiques économiques, diplomatiques et de défense des deux pays a fini par renforcer l'axe franco-allemand. La France, comme ses partenaires européens, agit sur tous les fronts pour faire entendre sa voix et défendre ses intérêts au sein de l'Union européenne. Elle dispose

pour cela d'un appareil institutionnel spécifique. Outre le président de la République et les ministres présents aux conseils, c'est le Premier ministre qui dirige l'action européenne du gouvernement. Il assure la coordination interministérielle pour arrêter les positions françaises et dispose, pour ce faire, d'un Secrétariat général des affaires européennes. Le ministre chargé des Affaires européennes représente le gouvernement auprès des institutions, informe les élus et les citoyens sur l'évolution des dossiers européens et la position défendue par le gouvernement français et gère la contribution française au budget européen.

La représentation permanente des intérêts français auprès des institutions européennes est assurée par une « Ambassade » auprès de l'Union européenne, la Représentation permanente de la France (RPUE), basée à Bruxelles.



La France attache une très grande importance au rôle de l'axe franco-allemand. 56 ans après le traité d'amitié franco-allemand signé à l'Élysée, la chancelière allemande et le président français se sont retrouvés le 22 janvier 2019 à Aix-la-Chapelle – capitale de l'empire de Charlemagne et lieu

incontournable des histoires allemande et française – pour signer un nouveau traité franco-allemand. Le texte, qui s'appuie sur le traité de l'Élysée signé en 1963, comprend sept chapitres et vingt-huit articles qui doivent renforcer la coopération sur la sécurité collective, l'industrie de la défense, les projets économiques et sociaux transfrontaliers. Ainsi, la France et l'Allemagne s'engagent à coordonner leurs positions européennes, à approfondir leur coopération en matière de politique étrangère et à faire converger leurs politiques de sécurité et de défense. Les deux pays disent vouloir transposer les directives européennes en même temps et de la façon la plus proche possible. Un accord entre l'Assemblée nationale et le Bundestag doit parallèlement permettre de coordonner leurs travaux et de créer une assemblée commune. Enfin, la France et l'Allemagne souhaitent créer une zone économique dotée de règles communes pour que leurs économies soient davantage intégrées, notamment sur le plan fiscal.

La France mène une activité diplomatique très active dans l'ONU. Elle défend de longue date un élargissement du Conseil de sécurité dans les deux catégories de membres, permanents et non-permanents. Elle soutient ainsi l'accession à un siège permanent de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde, et du Japon, ainsi qu'une représentation plus importante des pays africains au Conseil de sécurité. En outre, la France a lancé en 2013 une initiative proposant un accord collectif et volontaire des membres permanents du Conseil de sécurité visant à ce que ceux-ci s'abstiennent de recourir au veto en cas d'atrocités de masse. La capacité du Conseil de sécurité à prévenir ou mettre un terme à des situations impliquant des atrocités de masse est au cœur de sa légitimité. Cette initiative française est désormais soutenue par 101 pays.

Membre fondateur de l'OTAN, la France a participé activement au renforcement de la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance. Avec ses alliés, elle renforce ses mesures d'assurance (missions de police du ciel au profit de certains alliés notamment) et déploie une présence avancée renforcée (*enhanced forward presence*) ou EFP en Pologne et dans les Pays baltes ainsi qu'une présence avancée adaptée (*tailored forward presence*) ou TFP, autour de la mer Noire. Au titre de la présence avancée renforcée, la France fournit chaque année un sous-groupe tactique interarmes blindé mécanisé de 300 hommes comprenant des chars Leclerc et des véhicules de combat d'infanterie, intégré pendant huit mois dans un bataillon multinational.

En matière de sécurité nationale, l'accent est mis sur trois priorités de la stratégie de défense française : la protection, la dissuasion, l'intervention. Ces trois priorités se renforcent mutuellement et ne sont pas dissociables. La politique de Défense de la France vise à protéger les Français – y compris face aux risques de la cybermenace – et à garder la crédibilité de la dissuasion nucléaire française. Enfin, cette politique s'inscrit dans le cadre plus large de la construction d'une défense européenne efficace.

La France entretient des relations privilégiées avec les pays africains – et plus particulièrement avec ses anciennes colonies. Cela constitue pour elle une véritable priorité politique. La tenue régulière des sommets franco-africains et le flux continu de contacts bilatéraux, ont donné naissance à plusieurs initiatives prometteuses. Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a confirmé que l'Afrique, et particulièrement le Sahel, était la priorité géographique de l'aide publique au développement (APD) de la France. La France renforce ses relations partenariales avec l'ensemble du continent africain, notamment pour accompagner la jeunesse africaine par la mise en œuvre des engagements pris par le président de la République dans son discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017. Les principales orientations fixées par ce dernier sont : les zones en crise, l'éducation, le climat, l'émancipation des femmes, la santé.

Les territoires ultramarins ou « les outre-mer », ce sont 12 territoires : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, La Nouvelle-Calédonie, La Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna soit près de 2,6 millions d'habitants, dont 1,2 millions de jeunes.

Grâce aux Outre-mer, la France a un pied dans chaque grande région du monde : Amérique du Nord, Amérique du Sud, Océanie, et océan Indien à mi chemin entre l'Asie et l'Afrique. La France est le seul pays présent sur les 3 plus gros océans du monde (Atlantique, Indien, Pacifique). Cette présence est une triple force pour la France. Une force maritime qui lui donne des droits pour l'exploitation des ressources naturelles et des fonds marins. Une force écologique pour la préservation des milieux environnementaux. Une force de projection pour porter assistance à ses voisins lors de catastrophes. Mais également une force pour initier des relations régionales et internationales avec le monde entier.

II – Test de compétences linguistiques

a. Trouvez le mot juste (répondez par a/b/c/d)

- 1 L'avancée des partis centristes est le signe de l'affaiblissement du / de la entre la gauche et la droite.
A sédentarisation B clivage C sécession D similitude
- 2 Le/La d'Abdelazis Bouteflika était attendu depuis longtemps par le peuple algérien.
A diligence B débordement C délinquance D démission
- 3 Au Soudan, l'armée des troupes autour de son Quartier général pour se défendre.
A met B déploie C pose D contingente
- 4 Le gouvernement et les insurgés négocient sur le/la des militaires étrangers du pays.
A retrait B retraite C soustraction D désengagement
- 5 À Khartoum, la police a tenté de la manifestation à coup de gaz lacrymogène.
A désamorcer B diversifier C disperser D dérégler
- 6 La France voulait éviter que le/la/l' sur le nucléaire iranien ne vole en éclats.
A accord B moratoire C délai D rééchelonnement
- 7 Après l'élimination des candidats des partis émiettés, deux sont en lice aux élections.
A partants B candidats C coureurs D prétendants
- 8 La seule solution qui puisse mettre fin à la guerre civile, c'est la politique de/d' nationale.
A réconciliation B restitution C tolérance D dérogation
- 9 La décision du gouvernement américain de prolonger au-delà de 20 jours la limite de/d' des migrants est contraire au droit international.
A prévention B arrestation C représailles D détention
- 10 Après avoir rempli deux mandats plusieurs chefs d'État africains en un troisième.
A élisent B briment C briguent D émettent